

Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette

Territoire à Energie Positive

Février 2021

Devenir Territoire à Energie Positive

Être à Energie Positive, c'est produire plus d'énergie que celle que l'on consomme. Lancée en 2019, cette démarche a pour objectif de faire atteindre l'autonomie énergétique à l'Avant Pays Savoyard, et donc aux trois communautés de communes qui le composent, à horizon 2050. Les raisons d'une telle démarche sont multiples : opportunités, menaces... Petit tour de quelques motivations qui poussent à atteindre ce but.

Renforcer l'attractivité

En promouvant une image positive

Atténuer les changements climatiques

En diminuant les émissions de gaz à effet de serre

Réduire la facture des ménages

En soutenant les économies d'énergies

Protéger l'environnement

En impactant moins la biodiversité (réduction de l'éclairage...)



Améliorer le cadre de vie

En réduisant la pollution de l'air, le bruit...

Développer la résilience du territoire

En devenant plus autonome et moins dépendant des importations

Créer des emplois locaux

En développant les filières locales

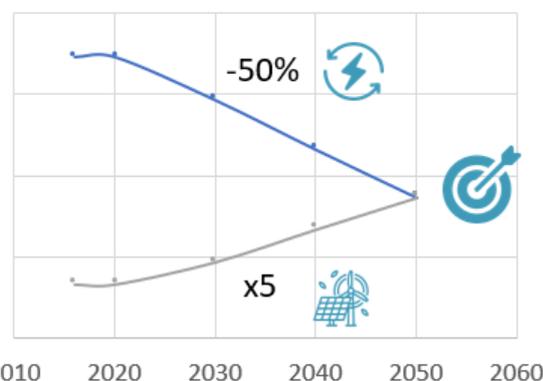
Stratégie & objectifs

Territoire à Energie Positive s'appuie sur deux principaux piliers :

- La réduction des consommations d'énergie (à diviser par 2)
- La production d'énergies renouvelables locales (à multiplier par 5)

Après un diagnostic de territoire, la stratégie et les différents objectifs ont pu être définis. Un plan d'actions est en cours de construction en lien avec les partenaires. Il se décompose en sept thématiques :

Scénario de production / consommation



Habitat & urbanisme



Mobilité



Production d'énergie



Vulnérabilité climatique



Mobilisation des acteurs



Alimentation & consommation

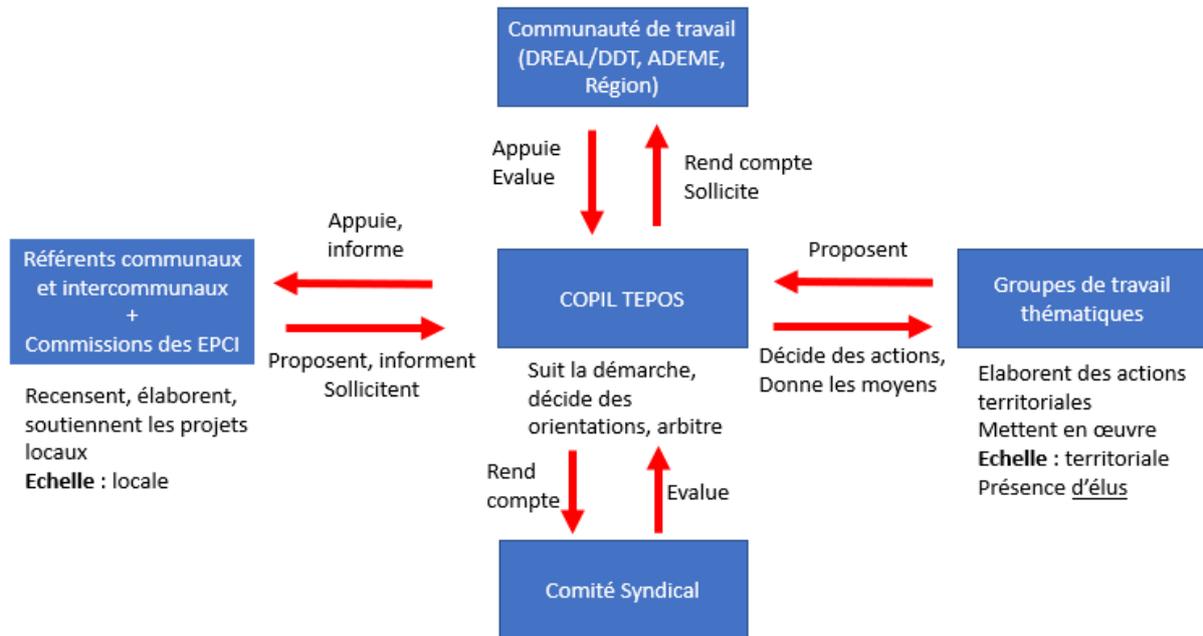


Exemplarité des acteurs publics

Ce travail permettra également de définir les moyens de mise en œuvre (financements, ressources humaines...).

Organisation & gouvernance

Pour garantir une bonne articulation entre les différents acteurs (intercommunalités, communes, syndicat mixte...), la gouvernance suivante a été définie.



Le chargé de mission passera également régulièrement dans les communautés de communes (1 fois par mois *a minima*). Des rencontres sont en cours d'organisation avec les maires et référents.

Actions concrètes

Chaque élu peut d'ores et déjà s'investir dans la démarche Territoire à Energie Positive au sein de sa commune ou de l'intercommunalité. De nombreuses actions sont possibles, en voici quelques exemples :

Se former & s'informer

Participer à des visites de sites, conférences, temps d'échange, retours d'expériences, animations, solliciter des experts...

Mobiliser & motiver

Démarcher les acteurs du territoire, organiser des temps de sensibilisation et des réunions publiques, former ses agents...

Analyser & planifier

Diagnostiquer ses bâtiments et son éclairage, identifier les toitures propices au photovoltaïque, organiser le covoiturage...

Optimiser & régler

Mettre en place une régulation du chauffage et de l'éclairage, intégrer des critères environnementaux dans les marchés publics...

Soutenir & financer

Rénover son patrimoine, investir dans des infrastructures, des services, des projets d'énergies, mettre en place des aides...

Interpeller & solliciter

Demander l'appui d'institutions, démarcher les élus régionaux, départementaux, solliciter l'aide du SMAPS...

Contacts

Elue référente

Marie-Lise MARCHAIS

Vice-Présidente Territoire à Energie Positive
Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
04 76 37 21 54

Technicien référent :

Côme GEROUDET

Chargé de mission Territoire à Energie Positive
Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
come.geroudet@avant-pays-savoyard.com

07 48 74 02 28